

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

RÉALISATION DE PROJETS DE COMPÉTENCE D'AGGLOMÉRATION
DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016 À 2018

SECTION I

NATURE DES SERVICES ET DESCRIPTION DES PROJETS

1. Les services professionnels et techniques ainsi que les missions du personnel d'appoint portent sur les activités suivantes :

1° l'identification;

2° la planification;

3° la conception;

4° la réalisation;

5° le suivi;

6° toutes autres activités en lien avec la gestion de projets concernant la voirie, les réseaux d'aqueduc et d'égouts, les réseaux d'éclairage et de signaux lumineux, les réseaux d'utilités publiques, ainsi que l'aménagement ou le réaménagement d'espaces municipaux.

Sans restreindre la généralité de ce qui précède, les activités visées par le paragraphe 5° comprennent, si nécessaire, les services professionnels et techniques requis lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense pour la réalisation de toute analyse ou expertise et la présence au tribunal, le cas échéant.

2. Les projets consistent à réaliser la réfection, la modification ou la construction des infrastructures souterraines, de surface et aériennes afin de régulariser les anomalies des réseaux, de corriger ou d'améliorer leurs performances fonctionnelles. Enfin, les projets peuvent comprendre l'acquisition de terrains ou de servitudes, des travaux d'aménagement ou tout autre ouvrage connexe.

Les projets comprennent, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

3. L'estimation du coût des services professionnels et techniques, du personnel d'appoint ainsi que les projets décrits aux articles 1 et 2 s'élève à la somme de 3 000 000 \$.

TOTAL : 3 000 000 \$

Annexe préparée le 1^{er} juin 2016 par :

Marie Rosan, ing. jr
Service de l'ingénierie